الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République algérienne démocratique et populaire

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Université Abderrahmane Mira - Béjaïa Faculté de Droit et des Sciences Politiques

Large Contraction



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي جامعة عبد الرحمان ميرة - بجاية كلية الحقوق والعلوم السياسية

Réf.: n° 05/CSF/FDSP/2016.

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

L'an deux mille seize et le dix du mois d'avril s'est réuni le Conseil scientifique de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques sous la présidence de M. ZOUAÏMIA Rachid et en présence de M. AÏT MANSOUR Kamal, Mme IGROUFA Zoubida, Mme TOUATI Nasséra, MM. KEBAÏLI Tayeb, CHITER Abdelouaheb, IRATEN Abdallah, KHELFI Abderrahmane, BEZGHICHE Boubekeur, AYADI Djillali, ALLAM Lyès, MOKHTARI Abdelkrim, AÏSSAOUI Azeddine, BERRI Noureddine, membres.

Après avoir pris acte de la validité de la réunion au vu de la condition de quorum prévue par la réglementation en vigueur, le Conseil a procédé à l'examen des points de l'ordre du jour qui suivent :

I - Constitution de jurys de soutenance de l'Habilitation Universitaire :

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la constitution de jurys de soutenance de l'Habilitation Universitaire en Droit.

Conformément aux dispositions du décret exécutif n° 98-254 du 17 août 1998 relatif à la formation doctorale, à la post-graduation spécialisée et à l'habilitation universitaire, modifié et complété et des de l'arrêté n° 521 du 5 septembre 2013 fixant les modalités de mise en œuvre des dispositions relatives à l'habilitation universitaire;

Conformément aux dispositions de l'arrêté n° 37 du 1^{er} février 2015 habilitant l'université Abderrahmane Mira de Béjaia à la formation en vue de l'obtention du diplôme de doctorat et à organiser et délivrer l'habilitation universitaire;

Le Conseil scientifique a procédé à la constitution de jurys de soutenance de l'Habilitation Universitaire en Droit concernant les enseignants dont les noms suivent :

1 - M. BERRI Noureddine, Maître de conférences classe B, Université de Béjaïa :

Au vu des trois rapports d'évaluation favorables présentés par M. AIT MANSOUR Kamal, M. KEBAILI Tayeb, Mlle YESSAD Houria, désignés par délibération du Conseil scientifique du 21 février 2016 en qualité de rapporteurs, le Conseil a procédé à la désignation d'un jury composé comme suit :

- M. ZOUAIMIA Rachid, Professeur, Université de Béjaïa, Président;
- M. AIT MANSOUR Kamal, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Rapporteur;
- M. KEBAILI Tayeb, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Rapporteur;
- Mlle YESSAD Houria, Maître de conférences classe A, Université de Tizi-Ouzou, Rapporteur;
- M. KHELFI Abderrahmane, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Examinateur;
- Mlle IRZIL El Kahina, Maître de conférences classe A, Université de Tizi-Ouzou, Examinatrice.

2 - M. CHITER Abdelouhab, Maître de conférences classe B, Université de Béjaïa:

Au vu des trois rapports d'évaluation favorables présentés par M. DAHMANI Abdeslem, M. KEBAILI Tayeb, M. BOUKIRAT Abdelkader, désignés par délibération du Conseil scientifique du 21 février 2016 en qualité de rapporteurs, le Conseil a procédé à la désignation d'un jury composé comme suit :

- M. KHELFANE Karim, Professeur, Université de Tizi-Ouzou, Président;
- M. DAHMANI Abdeslem, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Rapporteur ;
- M. KEBAILI Tayeb, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Rapporteur ;
- M. BOUKIRAT Abdelkader, Professeur, Université d'Alger1, Rapporteur ;
- M. AIT MANSOUR Kamal, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Examinateur;
- M. HASSANI Khaled, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Examinateur.

3 - M. TEBBACHE Azedine, Maître de conférences classe B, Université de Béjaïa :

Au vu des trois rapports d'évaluation favorables présentés par Mme IGROUFA Zoubida, M. DAHMANI Abdeslem, M. BENSAID Omar, désignés par délibération du Conseil scientifique du 21 février 2016 en qualité de rapporteurs, le Conseil a procédé à la désignation d'un jury composé comme suit :

- M. DJEBALI Amar, Professeur, Université de Tizi-Ouzou, Président ;
- Mme IGROUFA Zoubida, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Rapporteur ;
- M. DAHMANI Abdeslem, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Rapporteur ;
- M. BENSAID Omar, Maître de conférences A, Université de Khenchela, Rapporteur;
- M. AIT MANSOUR Kamal, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Examinateur ;
- M. KHELFI Abderrahmane, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Examinateur.

4 – Mme YAHIAOUI Nora, Maître de conférences classe B, Université de Béjaïa :

Au vu des trois rapports d'évaluation favorables présentés par M. KHELFI Abderrahmane, M. KEBAILI Tayeb, M. KHELFANE Karim, désignés par délibération du Conseil scientifique du 21 février 2016 en qualité de rapporteurs, le Conseil a procédé à la désignation d'un jury composé comme suit :

- M. BOUKIRAT Abdelkader, Professeur, Université d'Alger 1, Président ;
- M. KHELFANE Karim, Professeur, Université de Tizi-Ouzou, Rapporteur ;
- M. KHELFI Abderrahmane, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Rapporteur ;
- M. KEBAILI Tayeb, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Rapporteur ;
- M. DAHMANI Abdeslem, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Examinateur ;
- M. HASSANI Khaled, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Examinateur.

5 – M. TRIKI Farid, Maître de conférences classe B, Université de Béjaïa :

Au vu des trois rapports d'évaluation favorables présentés par M. KEBAILI Tayeb, HASSANI Khaled, M. BENSAID Omar, désignés par délibération du Conseil scientifique du 21 février 2016 en qualité de rapporteurs, le Conseil a procédé à la désignation d'un jury composé comme suit :

- M. ZOUAIMIA Rachid, Professeur, Université de Béjaïa, Président ;
- M. KEBAÏLI Tayeb, Maître de conférences A, Université de Béjaïa, Rapporteur;
- M. HASSANI Khaled, Maître de conférences A, Université de Béjaïa, Rapporteur ;
- M. BENSAID Omar, Maître de conférences A, Université de Khenchela, Rapporteur;
- M. BOUKIRAT Abdelkader, Professeur, Université d'Alger 1, Examinateur ;
- M. AIT MANSOUR Kamal, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Examinateur.

6 – Mme TRIKI née AIT CHAOUCHE Dalila, Maître de conférences classe B, Université de Béjaïa

Au vu des trois rapports d'évaluation favorables présentés par M. DAHMANI Abdeslem, M. KEBAILI Tayeb, M. BOUIZRI Saïd, désignés par délibération du Conseil scientifique du 21 février 2016 en qualité de rapporteurs, le Conseil a procédé à la désignation d'un jury composé comme suit :

- M. ZOUAIMIA Rachid, Professeur, Université de Béjaïa, Président;

0.0

- M. DAHMANI Abdeslem, Maître de conférences A, Université de Béjaïa, Rapporteur;
- M. KEBAÏLI Tayeb, Maître de conférences A, Université de Béjaïa, Rapporteur;
- M. BOUIZRI Saïd, Maître de conférences A, Université de Tizi-Ouzou, Rapporteur;
- M. KAMELI Mourad, Professeur, Université de Jijel, Examinateur;
- M. AIT MANSOUR Kamal, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Examinateur.

7 – M. CHENINE Salah, Maître de conférences classe B, Université de Béjaïa :

Au vu des trois rapports d'évaluation favorables présentés par Mme IGROUFA Zoubida, M. HASSANI Khaled, M. HMISSI Rida, désignés par délibération du Conseil scientifique du 21 février 2016 en qualité de rapporteurs, le Conseil a procédé à la désignation d'un jury composé comme suit :

- KEBAILI Tayeb, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Président;
- M. HMISSI Rida, Professeur, Université de Ouargla, Rapporteur.
- Mme IGROUFA Zoubida, Maître de conférences A, Université de Béjaïa, Rapporteur;
- M. HASSANI Khaled, Maître de conférences A, Université de Béjaïa, Rapporteur;
- YESSAD Houria, Maître de conférences classe A, Université de Tizi-Ouzou, Examinatrice;
- KHELFI Abderrahmane, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Examinateur.

8 – M. FERCHA Kamal, Maître de conférences classe B, Université de Bordj Bou Arréridj:

Au vu des trois rapports d'évaluation favorables présentés par M. AIT MANSOUR Kamal, Mme IGROUFA Zoubida, M. IGLOULI Mohamed, désignés par délibération du Conseil scientifique du 21 février 2016 en qualité de rapporteurs, le Conseil a procédé à la désignation d'un jury composé comme suit:

- M. ZOUAIMIA Rachid, Professeur, Université de Béjaïa, Président;
- M. IGLOULI Mohamed, Professeur, Université de Tizi-Ouzou, Rapporteur;
- M. AIT MANSOUR Kamal, Maître de conférences A, Université de Béjaïa, Rapporteur;
- Mme IGROUFA Zoubida, Maître de conférences A, Université de Béjaïa, Rapporteur;
- Mme OULD RABAH Safia, Professeur, Université de Tizi-Ouzou, Examinatrice;
- M. DAHMANI Abdeslem, Maître de conférences A, Université de Béjaïa, Examinateur.

II - Stages de perfectionnement : changement de destination :

Le Conseil a examiné une demande de changement de destination de stage de perfectionnement formulée par Mme LAMAMRA Lynda.

Après délibération, le Conseil émet un avis favorable à la demande de l'intéressée et rectifie sa destination de stage comme suit :

Mme LAMAMRA Lynda: 20 jours, France (au lieu de Egypte).

Béjaïa, le 10 avril 2016.

Le Secrétaire de séance المُنْ الرّميد مكلف بما بعد التدرج Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.

Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.

Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.

- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.

جامع عبد الرحمان مسيرة - بجاية كلية الحقوق و العلوم السياسية

المجلسس العلمسي للكليسة محضر وقد محضر وقد محضر محضر المحسود ال

قائم الحض ور

الامضاء	الصفــــــــــــــــــــــــــــــــــــ	الاسم و اللقب	الرقم
	رنيــــس المجلـــس العلمــــي	اً. زوایمیـــــــــــــــــــــــــــــــــــ	01
	عميد كلية الحقوق	د. أيت منصور كمال	02
9 Lie	نائب العميد مكلف بما بعد التدرج	د. قبایلـــــي طیــــــب	03
Attelle	نائب العميد مكلف بالمسائل المرتبطة بالطلبة	د.شیتــر عبد لوهـاب	04
Teccety.	رئيس قسم التعليم الأساسي للحقوق	اراثـــن عبد الـله	05
	رنيـــس قســم قانــون الأعمــال	بــــزغيش بـــوبـــكر	06
· Make	رئيـــس قســم القانــون الخــاص	عـــــــي جــــيلالــــي	07
1 - 1	رئيس قسم القانون العام	عـــــــــــــــــــــــــــــــــــــ	08
	ممثــــل الأساتــــــــــــــــــــــــــــــــــــ	د. دحماني عبد السلام	09
	ممثــــل الأساتــــــــــــــــــــــــــــــــــــ	د. حــساني خالــــــــــــــــــــــــــــــــــــ	10
1 2		مختاري عبد الكريسم	11
	ممثـــل الأساتــــــــــــــــــــــــــــــــــــ		12
Joack and	رنيسة اللجنة العلمية لقسم التعليم الأساسي للحقوق	د.تواتـــي نصيـــرة	13
BAS	رئيس اللجنة العلمية لقسم قانون الأعمال المسال	د.بـري نـور الديـن	14
اعروا	رئيسة اللجنة العلمية لقسم القانون الخـــاص	د. إقروفة زبيدة	15
1 /m-3	رئيس اللجنة العلمية لقسم القانون العــــام	د.عيساوي عن الدين	16
	مدير مخبر البحث حول فعلية القاعدة القانونية	د.خلفي عبد الرحمان	17

رئيس المجلس العلمي